



CCI GRAND NANCY MÉTROPOLÉ
MEURTHE-ET-MOSELLE

Pôle Services aux Entreprises

Monsieur Serge DE CARLI
Maire de Mont-Saint-Martin
Mairie de Mont-Saint-Martin
1 boulevard du 8 mai 1945
54350 MONT-SAINT-MARTIN

Affaire suivie par : Yves SCHULTZ
Tél : 03 83 85 54 37
E-mail : y.schultz@nancy.cci.fr
N/Réf : YSC - 12/23-034

Nancy, le 18 décembre 2023

Objet : Modification simplifiée n°2022-2 du PLU de Mont-Saint-Martin

Avis de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle

Monsieur le Maire,

Je me réfère à votre courrier en date du 13 décembre 2023 par lequel vous me transmettez le dossier de modification simplifiée n°2022-2 du PLU de la commune de Mont-Saint-Martin.

Une lecture attentive par mes services de l'ensemble des pièces transmises nous a permis de prendre acte des motivations justifiant l'engagement de cette procédure.

Selon notre analyse, le contenu des éléments de la modification n'est pas de nature à impacter l'économie générale du PLU actuellement en vigueur.

En conséquence, la CCI Grand Nancy Métropole **n'a aucune remarque particulière à formuler** concernant ce dossier.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,
François PÉLISSIER